

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19463 - 75ÈME ANNÉE

Transformation de l'agriculture réunionnaise : réunion d'un CPCS élargi

2020 : l'année des propositions et des négociations pour la filière canne



La transformation agricole à l'ordre du jour de l'interprofession Canne à sucre.

La première réunion du CPCS de l'année avait à l'ordre du jour l'avenir de la filière canne. Le gouvernement a en effet fixé une importante échéance en juillet : présenter un plan stratégique pour l'agriculture réunionnaise. Un Comité de transformation agricole est créé

depuis le 28 janvier, et se réunira tous les mois pour faire le point sur ces propositions. Les nouvelles valorisations évoquées hier en CPCS ne pourront être opérationnelles avant plusieurs années, alors que c'est maintenant que doit se négocier la prochaine Conven-

tion canne qui doit fixer le prix de la canne payé aux planteurs. Il faudra alors mettre toutes les données sur la table, comme le rappelle la CGPER.

Le 28 janvier se tenait à la préfecture le premier Comité de transformation agricole de La

Réunion. Dans un communiqué présentant cet événement, la préfecture indiquait ceci : «Le président de la République a demandé qu'un comité de transformation agricole soit installé pour mener une réflexion de fonds sur les filières agricoles et en particulier le projet de filière canne-sucre-rhum-énergie. Ce comité de transformation agricole sera chargé de faire des propositions aux ministres des Outre-Mer et de l'Agriculture pour l'avenir de la filière canne». Ce premier Comité s'était déroulée en présence d'Arnaud Martrenchar, délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer.

Moins de deux semaines plus tard avait lieu hier le premier Comité paritaire de la canne et du sucre de l'année. Ce CPCS était élargit à des membres de syndicats représentés dans cette instance (CGPER et FDSEA), en présence de la DAF en tant qu'observatrice. Cette instance est coprésidée par Isidor Laravine (CGPER) et Florent Thibault (Syndicat du Sucre). Ce CPCS s'est inscrit dans le prolongement de l'installation du Comité technique agricole. Rappelons que les professionnels de la filière doivent travailler à formuler des propositions d'ici le mois de juillet, afin d'élaborer un plan stratégique qui doit tenir compte des importantes mutations dans l'écoulement de la production. Le principal produit de la canne, le sucre, n'est en effet plus régi par un système de quota et de prix garantis à l'échelle européenne. Ce qui signifie un manque de visibilité sur cette production, et la nécessité de développer d'autres valorisations afin que les planteurs de canne à sucre puissent avoir un revenu suffisant et stable.

Quel bénéfice pour les planteurs ?

Les débats ont donc tourné autour de projets de valorisation. Une idée avancée est de remplacer des plantations de canne à sucre par de la canne-fibre pour produire plus d'électricité à partir de cette énergie renouvelable biomasse. Or, comme l'avait rappelé Bernard Sigmund, directeur de eR'Canne, aucune variété de canne-fibre n'a encore été mise au point pour La Réunion. Si la volonté de la filière est de se tourner vers cette valorisation, alors il faudra attendre 2035 pour qu'une variété adaptée puisse être exploitée. Autrement dit, ce n'est pas pour tout de suite.

Concernant la production de sucre bio, c'est aussi le flou. Cela suppose en effet la conversion de plantations de canne à sucre à l'agriculture biologique, ce qui nécessite déjà plusieurs années. Se pose ensuite le problème de la main d'oeuvre. La CGPER a rappelé que le secteur souffre déjà d'un manque de travailleurs. Or, la culture de canne à sucre bio oblige à l'emploi de travailleurs supplémentaires, car les traitements phytosanitaires sont remplacés par la lutte mécanique effectuée par des ouvriers agricoles.

Un autre dossier est celui de la montée en gamme de la production sucrière. La CGPER a souligné que cette montée en gamme existe déjà, elle concerne 80.000 à 100.000 tonnes de sucres spéciaux produits à La Réunion. Elle a rappelé qu'il existe déjà un logo RUP qui peut être apposé sur ce produit, afin d'informer le consommateur sur l'origine.

Si la production de sucres spéciaux allait encore à augmenter, se poserait alors la question du bénéfice pour le planteur de cannes, car la formule de calcul utilisée pour déterminer le prix de la canne payé au planteur date d'une époque où il n'était pas question de montée en gamme.

La CGPER propose de s'appuyer sur les pratiques culturelles pour distinguer le sucre réunionnais

de ses concurrents. Dans notre île, les planteurs sont astreints au respect de normes qui obligent à limiter considérablement l'utilisation de produits phytosanitaires. La production réunionnaise est donc exempte de molécules herbicides qui sont présentes dans d'autres pays. A l'heure où le consommateur est de plus en plus vigilant à ce sujet, cette piste pourrait être explorée.

L'urgence : la Convention canne

Pour la CGPER, il faut toujours à l'idée que ces projets de valorisation ne se concrétiseront pas d'ici l'année prochaine, mais dans plusieurs années, alors qu'une nouvelle convention canne arrive à échéance.

Pour la CGPER, les négociations entre les planteurs, l'industriel Tereos et l'État doivent se faire dans la foulée de la présentation des propositions pour le plan stratégique. L'année 2020 doit donc être un cycle de discussion continu, pour pouvoir échanger sur comment payer le planteur en mettant sur la table toutes les valorisations déjà effectives : électricité, sucre, alcool rhum.

Les échanges d'hier seront présentés le 20 février au préfet lors du prochain Comité de transformation agricole de La Réunion.

M.M.

Quand des communistes sont au pouvoir en Inde

18,4 % du budget du Kerala pour les droits des femmes

Période de budget au Kerala où le gouvernement de Pinarayi Vijayan du Left Démocratique Front, dirigé par le Parti Communiste d'Inde (Marxiste), présente son exercice pour la période 2020-2021. La principale information à retenir est que 18,4% des dépenses du gouvernement se feront pour les femmes - article et traduction Nico Maury

La ministre de la Santé, KK Shailaja, membre du CPI(M), a déclaré que les sommes allouées à divers régimes de protection sociale des femmes vont fortement augmenter et le ministre des finances, Thomas Isaac (du CPI(M)) lui aussi, annonce que le gouvernement du Left Democratic Front allait engager 18,4% de ses dépenses dans

plusieurs programmes en direction des femmes.

Dans le budget pour l'année 2020-21, les dépenses en faveur des femmes vont augmenter de 7,3% pour atteindre le record de 38,09 milliards de roupies (485 millions d'euros). Ce montant représente 18,4% des dépenses totales du gouvernement, une augmentation sensible par rapport aux budgets précédents.

Les dépenses seront orientées en majorité vers les unités "Kudumbashree", mission d'état pour l'éradication de la pauvreté des femmes (15,5 milliards de roupies). Ces missions visent à mettre en œuvre divers programmes pour le bien-être des femmes, à leur

permettre un accès à l'emploi, au crédit et à la protection sociale.

Les dépenses seront aussi orientées vers le programme "She Lodges" (création de résidences, avec nourriture, accès aux soins, à des tarifs modérés pour les étudiantes et les femmes devant se déplacer pour diverses raisons). Le but de ce programme est de permettre d'avoir plus de liberté et de sécurité pour que les femmes puissent voyager. Et vers la construction de sanitaires publiques pour les femmes dans tout l'état.

Dans les grandes lignes, le budget 2020-2021 du Kerala reste fidèle à ses promesses sociales.

In kozman pou la rout

« Si ou néna rézon, la pa bézoin koz in bonpé. »

Médam, Mésyé, La Sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Mi koné pa si zot lé konm moin, pars si moin na afèr avèk in moun i koz in bonpé, moin lé touzour a d'mandé pou kosa i di bonpé la blag konmsa. Mi profèr san foi in moun i koz zis sak i fo, plito k'in moun i koz an longèr dann tout zafèr, épi i maye inn avèk l'ot é avèk l'ot ankor. Sa lé vré pou moin épi sa lé riské pou la pèrsone èl mèm. Pou kosa ? Pars si ou i blablalte in bonpé, momandoné la pèrsone va rann aèl kont lo kozman lé fé dsi l'sab é in kaz dsi l'sab la pa solid. I vé pa di aou non pli lans solman in konklizyon san démonstrasyon pars ou i aprouv pa arien dann in ka konmsa. Pou ou, ou na rézon mé moin, kosa mi anpans moin-la ? La plipar d'tan mi pans pa arien é kan mi pans pa arien ébin si i fo done aou rézon, mi éskiv. Si ou i done amoin zargiman pé s'fèr mi tonm dakor avèk ou. Mé siouplé, la pa bézoin in diskour san fin, la pa bézoin in diaré lo fraz avèk lo mo. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir Madégaskar : Béandriaké lo marin/Béandriaké le marin.morso niméro 1

Béandriaké, i frékant la mèr dopi étan ankor marmaye. Son papa Lahindrano la pran ali dann son bato é li téi voyiaz dann loséan indien konmsi li lété dann in, konmsi li lété dannso n péi : li koné tout bann zil par kèr, li lé fine akos in pé dann tout bor d'mèr. Sé dir si la mèr sé son péi.

Kan l'avé bo tan, in bon van té i pous, lo pti bato-in b outr i di sa !-avèk son voil rouj, épi son kok panshé dsi koté, é avèk sa lézé épi rapid téi fo oir, lézé épi rapid mon bann zami. Li filosh dann la bone imèr. Lo papa avèk son garson la fine konète bonpé tanpète, mé Béandriaké la zamé gingn la pèr, mèm kan lo bato lété panshé konm in boushon dsi la krète bann vag. In van térib téi i pous ali an avan mé li téi sort san domaz dann bann gro loraz : lo papa téi done sé z'ord an aménan son bato é zot dé téi rès lo mètr dan la mèr, zot mèm téi komann ali.

Avan mor, Lahindrano, la fé promète son zanfan li nora rès toultan dsi la mèr an touléka pa kite lo boutr plis sis moi dann in l'ané. Kan lo papa lé mor, lo garson la jète son kor dann loséan é l done ali lo nom Lahitsambo pars in sakalav éi doi pa di zamé lo vré nom in moun mor.

Astèr Béandriaké la vni lo sèl mètr dann bato, lo sèl mètr a bor. Li lé galman lo méyèr om de mèr demoun téi pé konète ziska la kote la mèr Mozambik. Laba dann la vil Inandoha néna in gran roi. Li lé rish mé solman li lé trist. In zour son dé fiy téi zoué dsi la plaz kan demoun la vni rode azot é dopi tan-la la pi rotrov azot zamé téi rès arienk dsi lo sab dé moityé zot lamba : inn lété roz, é l'ot lété blé konmsi zot l'avé desid anvoye in signal pou zot papa. Sé pou sa lo papa téi kroi pa son dé zanfan té fine mor é li la zamé arète rode azot.

A suiv /lo zistoir la pankor fini.

Justin